



Communauté de Travail des Pyrénées
Comunidad de Trabajo de los Pirineos
Comunautat de Treball dels Pirineus
Comunitat de Treball dels Pirineus
Pirinioetako Lan Elkartea

Reprise socio- économique des territoires de la CTP dans le contexte COVID-19

Synthèse des résultats
du questionnaire

Barcelone, le 16 septembre 2020

La **Communauté de Travail des Pyrénées** (CTP) est une structure interrégionale pour la coopération transfrontalière créée en 1983, transformée en consorcio en 2005.

Actuellement elle est formée par 7 institutions membres : le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, le Gouvernement d'Aragon, le Gouvernement de Catalogne, le Gouvernement Basque, le Conseil Régional Occitanie, le Gouvernement de Navarre et l'Organisme Andorran de Coopération Transfrontalière.

Edition

Octobre 2020.

Generalitat de Catalunya

Gouvernement de Catalogne

Soutien à la présidence du *Consortio* de la Communauté de Travail des Pyrénées 2019-2021

Ministère de l'Action extérieure, des Relations institutionnelles et de la Transparence

—

Aquest document està disponible en català.

Este documento está disponible en castellano.

Contenu

Reprise socio-économique des territoires du CTP dans le contexte COVID-19	4
Résultats du questionnaire sur la préparation au redressement socio-économique des territoires de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) dans le cadre de la pandémie de COVID-19	4
Principaux résultats	6
La lutte contre le changement climatique, élément transversal et nécessaire du Plan de relance socio-économique de l'espace pyrénéen	6
Supprimer les obstacles à la coopération transfrontalière pour promouvoir un modèle de promotion et d'attraction du territoire	6
Interconnecter le territoire transfrontalier et faire des Pyrénées un espace accessible pour ses citoyens en priorité	8
La frontière comme espace de coexistence et de gestion efficace : faciliter la coordination et promouvoir le rôle des acteurs territoriaux dans la gouvernance transfrontalière.....	8

Reprise socio-économique des territoires du CTP dans le contexte COVID-19

Résultats du questionnaire sur la préparation au redressement socio-économique des territoires de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) dans le cadre de la pandémie de COVID-19

En juin 2020, face à la situation provoquée par la pandémie de COVID-19, la présidence de la CTP a lancé l'initiative « Préparation à la relance socio-économique des territoires de la CTP ».

Les effets de la pandémie nécessitent une adaptation de l'activité de la CTP pour faire face conjointement aux défis sanitaires, économiques, socio-sanitaires générés sur la coopération transfrontalière et les territoires de montagne.

Dans le cadre de la CTP, un **groupe de travail COVID-19** a été mis en place et on a promu la préparation d'un questionnaire à travers lequel chacun des territoires a identifié les obstacles et les bonnes pratiques en matière de coopération transfrontalière dans les Pyrénées. Les résultats serviront à projeter, sur la base de la situation actuelle, des scénarios et des propositions d'actions communes à moyen et long terme dans le cadre de la Stratégie pyrénéenne 2018-2024, adoptée par le Conseil Plénier de la CTP en novembre 2018.

De cette manière, la CTP, en plus de soutenir les territoires membres par l'échange d'informations et de bonnes pratiques, entend contribuer de manière décisive et depuis l'Europe du Sud à nourrir les propositions de l'UE pour intégrer la dimension spécifique de la coopération transfrontalière en montagne dans le contexte de la coopération territoriale européenne.

Les résultats présentés à l'issue de cet exercice de concertation avec les différents territoires de la CTP se veulent utiles pour :

- **Renforcer la coopération entre ses membres** : déploiement de la Stratégie pyrénéenne 2018-2024 à travers les instruments appropriés adaptés à la situation actuelle et donc améliorer l'impact de l'action sur les citoyens.
- **Identifier les priorités** à préserver dans le Plan de travail de l'actuelle présidence catalane de la CTP pour la **réactivation socio-économique** des territoires transfrontaliers dans le contexte de la crise de COVID-19.
- **Proposer des outils de coopération transfrontalière** adaptés permettant d'assurer la **résilience du territoire pyrénéen** face aux conséquences de la crise actuelle et d'anticiper les futures crises et leurs conséquences.
- **Contribuer à l'amélioration de l'harmonisation des normes** et de la coordination des différentes mesures de confinement adoptées par les États dans les zones

frontalières (les territoires frontaliers peuvent être affectés par des mesures et réglementations hétérogènes et divergentes adoptées par les États correspondant à chaque frontière).

- **Contribuer au débat général sur la coopération transfrontalière dans l'UE** et observer les opportunités qui peuvent être générées à partir des territoires frontaliers de montagne.

Avec cet exercice, il est prévu que la coopération transfrontalière européenne soit un instrument au service des régions frontalières, une aide pour surmonter leur situation périphérique et améliorer les conditions de vie de la population.

Ainsi, la nouvelle situation engendrée par la pandémie indique l'importance d'œuvrer pour un modèle de coopération inclusif qui englobe les sphères culturelle, sociale et économique de la vie, sans oublier la connectivité entre les territoires.

La CTP, par sa double condition de territoire transfrontalier et montagnard, a besoin d'un modèle de valorisation dans lequel le bien-être des citoyens et l'appréciation des particularités sociales, culturelles, linguistiques et économiques du voisin, deviennent une source de confiance mutuelle, condition préalable au succès de toute coopération transfrontalière.

Mme. Rosa M. Amorós i Capdevila

Déléguée territoriale du Gouvernement de Catalogne en Hautes-Pyrénées-et-Aran

Secrétaire générale de la Communauté de Travail des Pyrénées

Principaux résultats

La lutte contre le changement climatique, élément transversal et nécessaire du Plan de relance socio-économique de l'espace pyrénéen

Du point de vue du changement climatique, l'enjeu prioritaire est que les mesures de relance économique ultérieures à la crise du Covid-19 soient cohérentes avec les objectifs de la transition écologique et énergétique. Il faut tenir compte du fait que les territoires de montagne sont déjà très vulnérables au changement climatique et que des domaines clés tels que la recherche, la coopération agroalimentaire ou le manque de compétences pour la prévention des risques naturels au niveau transfrontalier ont été affectés négativement.

Dans le cadre de la relance socio-économique de la zone pyrénéenne, les priorités suivantes ont été identifiées :

- une recherche orientée vers l'action qui crée des connaissances appliquées et favorise leur transfert aux agents économiques et sociaux ;
- la création de fonds spécifiques destinés à lutter contre le changement climatique et que ceux-ci ne soient pas détournés à d'autres fins causées par la pandémie et la crise économique qui en résulte ;
- l'adoption de critères climatiques transversaux uniformes et la mise en évidence de l'intérêt stratégique en matière de formation et d'éducation éco-sociale.

Dans ce contexte et en matière de relations transfrontalières des territoires de montagne, la CTP met en avant les actions suivantes à promouvoir en termes de changement climatique **au niveau européen** :

- Hiérarchisation des zones de montagne en tant qu'espace d'action conforme aux objectifs du Pacte Vert pour l'Europe.
- Participation active aux initiatives de coopération transfrontalière contre le changement climatique en tant qu'instrument de développement et d'innovation durable.
- Présentation de l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (OPCC) comme plateforme de référence dans l'UE en termes de connaissances sur l'adaptation au changement climatique dans les écosystèmes de montagne.

Supprimer les obstacles à la coopération transfrontalière pour promouvoir un modèle de promotion et d'attraction du territoire

La promotion et l'attraction du territoire est l'une des priorités de la CTP les plus touchées par la pandémie de par sa double condition transfrontalière et montagnarde. Cependant, ce

territoire offre des opportunités uniques qui favorisent les relations et la coopération transfrontalières. La pandémie a également mis en évidence les besoins urgents de collaboration sur le terrain et dans le secteur stratégique de la santé.

Parmi les mesures prioritaires, la CTP propose de :

- soutenir le télétravail, la formation en ligne et la numérisation des activités économiques ;
- adopter le statut de travailleur transfrontalier ;
- renforcer les zones fonctionnelles territoriales transfrontalières dans les projets de promotion socio-économique ;
- organiser l'aide aux acteurs locaux en difficulté ;
- diversifier les plateformes de marketing et adopter des mesures favorisant le tourisme local et le soutien au secteur culturel.

Dans le domaine de la santé, la CTP propose d'adopter des mesures telles que le renforcement de la formation du personnel de santé du territoire ; la nécessité d'offrir des soins de santé plus intégrés et centrés sur la personne ; étendre l'utilisation des nouvelles technologies pour des soins plus efficaces ; établir des protocoles d'action en matière de coopération territoriale ; accélérer et élargir la reconnaissance mutuelle des qualifications au niveau européen et adopter des accords de collaboration stables dans le domaine de la santé.

La CTP promouvra les actions suivantes afin de présenter les Pyrénées aux institutions et acteurs de l'UE comme un espace dynamique avec une projection future et dans le but de souligner la valeur socio-économique de ce territoire :

- Collaborer pour que la coopération transfrontalière ne soit pas laissée en reste dans le processus d'intégration européenne. La CTP sera particulièrement active en défendant la perméabilisation des territoires frontaliers pour faciliter la génération de nouvelles façons de penser et d'organiser le territoire au profit des citoyens qui l'habitent, en proposant des actions adaptées pour réactiver l'économie et l'emploi.
- Identifier et sélectionner des initiatives de réussite (des projets POCTEFA et autres) pour transmettre des références de bonnes pratiques dans les domaines suivants : tourisme, agroalimentaire, économie circulaire, innovation, diversité et inclusion, patrimoine culturel, naturel et linguistique, services de proximité et sécurité.

Interconnecter le territoire transfrontalier et faire des Pyrénées un espace accessible pour ses citoyens en priorité

La situation de pandémie a mis en évidence l'existence d'un grand nombre de personnes qui circulent par la frontière pour des raisons quotidiennes, soulignant l'importance de l'accessibilité et des communications, avec une attention particulière accordée aux moyens de transport et à l'accès à des connexions numériques de qualité. L'accessibilité et la connectivité sont essentielles pour tous les citoyens, mais surtout pour ceux d'un territoire présentant ces caractéristiques.

Parmi les mesures prioritaires, la nécessité de :

- donner la priorité aux projets d'infrastructures durables et aux services de transports publics ;
- créer le « statut » de citoyen transfrontalier (résident / travailleur) ;
- faciliter la connectivité numérique et la formation pour s'adapter à l'interconnectivité numérique économique (télétravail).

La CTP prône la **promotion de la télémédecine** pour favoriser une prise en charge plus efficace et intégrée avec des centres intelligents et des équipes multidisciplinaires itinérantes.

La CTP demande à l'UE de donner la priorité à la mobilité transfrontalière durable (transports publics et non polluants) et à la connectivité numérique transfrontalière (dans le domaine des TIC) comme moyen d'améliorer la compétitivité des entreprises de ces territoires et pour que les zones frontalières et de montagne cessent d'être périphériques à des fins économiques.

La frontière comme espace de coexistence et de gestion efficace : faciliter la coordination et promouvoir le rôle des acteurs territoriaux dans la gouvernance transfrontalière

Pendant la pandémie, des lacunes dans la coordination des politiques de protection civile et de santé publique ont été identifiées comme conséquence d'obstacles juridiques et administratifs. Les différences de compétences, certaines décisions de gestion dans les mesures d'atténuation prises loin des territoires et les difficultés administratives elles-mêmes dérivées des différentes lois sont apparues comme les principaux défis pour parvenir à une gestion transfrontalière plus efficace et l'améliorer.

Les propositions suivantes ressortent :

- Promouvoir des actions ayant un impact sur les personnes (« citoyenneté transfrontalière ») et soutenir « la déclaration d'intérêt transfrontalier », qui peut contribuer à réduire les barrières juridiques transfrontalières ;

- faciliter la coopération juridique et administrative, et rendre plus flexibles et rationaliser les procédures juridiques et administratives ;
- promouvoir des espaces d'échanges à plusieurs niveaux et une coopération renforcée entre les acteurs locaux et régionaux et les institutions sociales et économiques des territoires.

Dans le domaine de la santé, bien que l'hôpital transfrontalier de Cerdagne soit apparu comme une bonne pratique dans la gestion de la pandémie, il y a également eu des lacunes dérivées du fait que l'hôpital avait une surcharge de patients, dérivée des besoins mêmes de la pandémie et une augmentation de la population qui s'est déplacée dans cette zone pendant le confinement. La CTP demande la mise en place d'accords de collaboration sanitaire stables entre les autorités compétentes pour garantir le bon échange de patients en situation de crise sanitaire.

La CTP considère comme prioritaire de favoriser la promotion d'une gouvernance transfrontalière agile à laquelle participent les acteurs territoriaux à travers :

- Soutien aux programmes européens de coopération territoriale renforcée, dans la nouvelle programmation européenne de cohésion et financement des réseaux de coopération transfrontalière.
- Promouvoir une gouvernance transfrontalière européenne flexible qui surmonte les obstacles à l'intégration et qui dispose d'instruments de gestion adéquats.
- Promouvoir la coopération avec les réseaux et d'autres espaces transfrontaliers de l'UE.
- Promouvoir une nouvelle gouvernance transfrontalière adaptée aux nouveaux besoins et comptant avec la collaboration de tous les niveaux d'administration et avec la participation de la société civile (en favorisant, par exemple, une consultation citoyenne).

Barcelone, 16/09/2020

